

COMMUNIQUÉ

Pour publication immédiate

Saison 2019 – La Cyclo-Voie du partage des eaux est maintenant ouverte!

Rouyn-Noranda, le 17 juin 2019 – La Ville de Rouyn-Noranda ainsi que la MRC d'Abitibi-Ouest désirent informer les amateurs de vélo, de marche et de course à pied que la Cyclo-voie du partage des eaux est officiellement ouverte pour la saison 2019, et ce, jusqu'à la mi-septembre.

Cette piste cyclable, qui relie le quartier de D'Alembert à la municipalité de Taschereau, est l'endroit idéal pour une balade en famille ou entre amis. Ce tronçon de 56 kilomètres recouvert en poussière de pierre fait partie du circuit n° 2 de la Route Verte. Il s'agit en effet d'un véritable trésor à découvrir. Apportez votre pique-nique et partez à l'aventure sur cette ancienne voie ferrée, pour contempler la beauté et la richesse du territoire.

Différents parcours vous sont proposés :

- **De D'Alembert à Cléricy (distance aller-retour : 26 km)** : Il est possible de laisser votre véhicule au stationnement incitatif de D'Alembert, accessible par la route d'Aiguebelle. Dès le départ, le marais D'Alembert vous accueille avec ses castors et sa faune aviaire. Le parcours est traversé par des paysages agricoles à couper le souffle et mène au parc de Cléricy, un endroit parfait pour une pause bien méritée. Des modules de jeux, des espaces de pique-nique et des toilettes sont accessibles au parc;
- **De Cléricy à Destor (distance aller-retour : 22 km)** : Un trajet qui fait place à de vastes milieux humides où castors, canards, bécassines et hérons cohabitent. Ce parcours est parsemé de ponts qui enjambent rivières et ruisseaux, dont la majestueuse rivière Dufresnoy;
- **De Destor à la rivière Lois (municipalité de Taschereau secteur Laferté) (distance aller-retour : 28 km)** : La nature à l'état pur avec le bruit de l'eau qui bouillonne dans les cascades de la rivière Bassignac. On y observe une faune abondante, qui se laisse prendre en photos : lynx, gélinottes, hérons et plusieurs autres espèces animales. Cette route permet aux cyclistes de faire une incursion dans la beauté sauvage du parc national D'Aiguebelle jusqu'au pont qui surplombe la rivière Lois.

- **De Taschereau jusqu'au Parc national d'Aiguebelle (distance aller-retour : 42 km) :** De la municipalité de Taschereau, le trajet longe un segment du chemin de fer pour ensuite vous inviter dans un décor champêtre où plusieurs cours d'eau et vues panoramiques vous attendent. Passé Laferté, la traverse du pont Bailey enjambant la rivière Loïs ne laisse personne indifférent! Vous pénétrerez ensuite à l'intérieur du Parc national d'Aiguebelle où les limites de l'Abitibi-Ouest se terminent 1,2 km plus loin.

La Cyclo-Voie est exclusivement réservée à la circulation des piétons, des bicyclettes, des triporteurs ou quadriporteurs utilisés par les personnes à mobilité réduite. À moins d'une autorisation spécifique, toute circulation en véhicule motorisé sur la piste cyclable est interdite. Le port du casque est recommandé. À noter que la Ville de Rouyn-Noranda et la MRC d'Abitibi-Ouest se réservent le droit de fermer la Cyclo-voie en cas de travaux de réfection majeurs. Si tel est le cas, un communiqué sera diffusé quelques jours à l'avance afin d'informer les utilisateurs de la piste cyclable sur les dates de fermeture et les lieux où seront réalisés les travaux.

Bon vélo!

- 30 -

Source :
Service des communications
Ville de Rouyn-Noranda
819 797-7110, poste 7371
communications@rouyn-noranda.ca